

**ELECTIONS PARTIELLES
AUX CONSEILS DE COMPOSANTES**

---ooOoo---

LISTE DE CANDIDATS

Date limite de dépôt :

- **Dépôt par correspondance par lettre recommandée avec accusé de réception, avant le mardi 12 novembre 2019, minuit, le cachet de la poste faisant foi, à :**

Monsieur le Président de l'Université Paris 13- Service des Affaires Juridiques,
Institutionnelles, des Marchés et des Achats – 99 avenue Jean-Baptiste Clément – 93430
VILLETANEUSE

- **Dépôt direct contre accusé de réception auprès des directions de composantes le 12 novembre 2019 de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 précises.**

Pièces à joindre impérativement :

Déclaration de candidature signée par chaque candidat, accompagnée pour les usagers d'une photocopie de leur carte d'étudiant ou à défaut d'un certificat de scolarité (la production de ces deux documents à la fois est vivement recommandée).

---ooOoo---

ELECTION AU CONSEIL DE LA COMPOSANTE.....

COLLEGE (1)

NOM DE LA LISTE (2)

Soutenue par (3)

NOM DU DELEGUE DE LA LISTE

1 -

- 2 -
 - 3 -
 - 4 -
 - 5 -
 - 6 -
 - 7 -
 - 8 -
 - 9 -
 - 10 -
 - 11 -
 - 12 -
- etc. ...

LOGO(3)

(1) nom du collège (A, B, Biatss, usagers,)

(2) mention facultative, 2 lignes maximum, ne peut figurer la mention « liste conduite par x, y, z, etc... »

(3) Sont facultatives les informations suivantes :

- *logo*
- *soutien*
- *et profession de foi*

Ces éléments engagent la seule responsabilité des candidats. Leur choix est libre, sauf abus de propagande tenant à une mention injurieuse, diffamatoire, contraire à l'ordre public ou aux règles en vigueur relatives à la propriété intellectuelle.

Les professions de foi des listes de candidats aux collèges des usagers doivent impérativement être réalisées sous Word au format A4 recto verso, soit 2 pages au maximum, sous forme PDF de préférence. Les professions de foi et les logos doivent être envoyés au Service des Affaires Juridiques, Institutionnelles, des Marchés et des Achats par courrier électronique à l'adresse suivante : elections@univ-paris13.fr, avant le 12 novembre 2019, 16 heures.